

Pour de l'aide : line.tessier@grandnord.ca

DOC.OJ-ORG-19 NOVEMBRE 2025

Google Meet : [Lien Meet](#)

ou

Audio : 705.671.1533 (p.2610) ou
1 800 465-5993 (p.2610) - code 1234#

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

ASSEMBLÉE D'ORGANISATION ANNUELLE

TENUE

AU SIÈGE SOCIAL DU

CONSEIL SCOLAIRE PUBLIC DU GRAND NORD DE L'ONTARIO

Le mercredi 19 novembre 2025

à 18 h

ORDRE DU JOUR

Remarques :

Le directeur de l'éducation, M. Carl Dussault, assumera les fonctions de président d'assemblée jusqu'à l'élection de la présidence du Conseil.

Conformément au règlement administratif, la présidence ordonnera que les scrutatrices ou les scrutateurs chargés de veiller à l'élection de la présidence et de la vice-présidence détruisent les bulletins de vote utilisés dans l'élection.

Le Conseil scolaire du Grand Nord reconnaît que son siège social et ses écoles se trouvent sur les territoires traditionnels des peuples Ojibwé-Chippewa, Oji-Cri, Mushkegowuk, Algonquins, Anishnabés et Métis. Nous respectons et honorons l'histoire et la culture des Premières Nations, Métis et Inuit en Ontario. Nous remercions les communautés autochtones pour leurs enseignements, leur collaboration et leur contribution au patrimoine. Nous reconnaissons les territoires ancestraux visés par les traités Robinson-Huron et Robinson-Supérieur, ainsi que les territoires non cédés. Nous réaffirmons notre engagement à améliorer les relations entre les nations et notre compréhension des cultures autochtones locales. Joignez-vous à nous pour réfléchir aux torts du passé et envisager des moyens de progresser vers la réconciliation et la collaboration.



1. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

2. ÉLECTIONS

- 2.1 Présentation des règles de procédures pour les élections par le directeur de l'éducation
- 2.2 Nomination des scrutateurs ou scrutatrices
- 2.3 Élection de la présidence du Conseil : l'élection terminée, la personne élue assume la présidence de la réunion
- 2.4 Mot de la présidence élue
- 2.5 Élection de la vice-présidence
- 2.6 Mot de la vice-présidence élue
- 2.7 Destruction des bulletins de vote

3. NOMINATIONS AUX DIVERS COMITÉS

- 3.1 Nomination d'un (1) membre du Conseil au Comité de participation des parents (CPP) et d'un (1) membre suppléant
- 3.2 Nomination d'au moins trois (3) membres du Conseil au Comité des ressources humaines
- 3.3 Nomination d'au moins un (1) membre du Conseil au Comité d'apprentissage parallèle dirigé
- 3.4 Nomination d'au plus deux (2) membres du Conseil au Comité consultatif en équité, diversité et inclusion
- 3.5 Nomination d'au moins trois (3) membres du Conseil au Comité des lignes de conduite
- 3.6 Nomination d'au plus deux (2) membres du Conseil au Comité d'environnement



3.7 Nomination d'au moins cinq (5) membres du Conseil au Comité des affaires et des installations

3.8 Nomination d'au moins trois (3) et d'au plus cinq (5) membres du Conseil, incluant la présidence et la vice-présidence du Conseil au Comité chargé de l'évaluation de la direction de l'éducation

3.9 Nomination d'un (1) membre du Conseil au Comité de l'éducation autochtone

4.0 Nomination d'au moins trois (3) membres du Conseil et d'un (1) membre suppléant au Comité d'appel et séance de renvoi

4. **NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL COMME REPRÉSENTANTS AU SEIN DE :**

4.1 L'Association des conseillers et conseillères scolaires des écoles publiques de l'Ontario (ACÉPO) - deux (2) membres

5. **RÉSOLUTION D'EMPRUNT**

6. **LEVÉE DE LA RÉUNION D'ORGANISATION DU CONSEIL**

